

Groupe FN-RBM au conseil régional des Pays de la Loire

INFOLETTRE

Commissions sectorielles du 25 avril 2016

Commission 1

Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale



Il est difficile de trop rentrer dans le détail, en raison du « devoir de réserve » qui nous est imposé par le règlement intérieur du conseil régional. Il nous faut donc rester un peu dans les « généralités ».

La réunion de la commission Finances du 25 avril était majoritairement consacrée aux votes de subventions au profit d'un certain nombre d'organismes et d'associations, et en premier lieu les Maisons de l'Europe des cinq départements. Nous sommes intervenus pour demander quelle était l'origine des fonds attribués, en nous étonnant que la propagande de l'Union européenne ne soit pas faite avec des fonds européens, alors que celle-ci est financée sur le budget de la Région.

Nous avons bien sûr voté contre. Par la suite, nous avons voté uniquement en fonction de l'intérêt que présentait pour les Ligériens l'aide financière que la Région se proposait d'accorder à tel ou tel projet.

Pascal GANNAT — Jean GOYCHMAN

Commission 2

Entreprises, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche



La commission sectorielle dans laquelle Samuel POTIER et moi-même siégeons est une commission extrêmement large par ses attributions et qui se situe au cœur des compétences de la Région en matière économique. Ces compétences sont encore accrues par la mise en application de la loi Notre et des fonds européens pour lesquels la Région devient autorité de gestion.

Nous apportons notre regard de chefs d'entreprises pour contribuer à rendre les très nombreux dispositifs d'aide plus efficaces et plus accessibles notamment aux PME, TPE et artisans qui en sont écartés à cause du manque d'informations et de leurs complexités.

Nous sommes en quelque sorte des aiguillons qui luttons contre la facilité de distribuer machinalement des subventions ou des prêts sans se poser à chaque fois la question de la pertinence et sans exercer un réel accompagnement auprès de ceux qui en bénéficient pour s'assurer que les sommes engagées ont bien atteint leurs objectifs.

Cette vigilance est notamment utile pour les secteurs de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement supérieur où l'ancienne majorité avait investi massivement sans faire toujours preuve de rigueur budgétaire.

Pascal NICOT — Samuel POTIER

Commission 3

Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion



Convaincue que l'apprentissage représente un atout essentiel pour l'emploi dans les Pays de la Loire, surtout chez les jeunes, précarisés par la crise (22% de chômage), j'entends accompagner toutes les bonnes mesures faites par la majorité, et contester celles qui nous semblent inefficaces.

J'ai bien évidemment soutenu par mon vote les projets d'accompagnement préventif contre le décrochage scolaire des lycéens, et la rupture de contrat d'apprentissage des apprentis, qui minent trop souvent les dispositifs de formation, tout comme j'ai voté en faveur des propositions visant à soutenir la formation des salariés fragiles.

J'ai exprimé ma réserve sur l'aide régionale de 1 000 euros aux PME de moins de 250 salariés qui recrutent, car la majorité d'entre elles ont déjà décollé, tandis que les TPE, elles, ont un cruel besoin d'aide à l'embauche. Par ailleurs, conformément à la position du groupe FN, j'ai voté contre la subvention au Pass-prévention contraception, qui vise à contourner l'autorité parentale en matière d'éducation affective des jeunes.

Enfin, j'ai rappelé l'importance, de proposer aux jeunes de débiter leur apprentissage dès 14 ans, pour ne pas perdre leur temps avec des études longues si celles-ci ne répondent pas à leur vraie vocation. La promotion de l'apprentissage par les élus régionaux est indispensable, mais gardons en tête que la désindustrialisation de la région ainsi que la circulaire sur les travailleurs détachés sont les premières responsables du chômage !

Monique LIEUMONT-BRIAND

Commission 4

Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme



Je me situe dans une démarche d'opposition à la fois constructive et intransigeante. Ainsi, à la différence de l'ancienne majorité, je ne me prononce pas systématiquement par l'abstention ou l'opposition, mais vote avec discernement, et selon les dossiers.

Aussi, je me montre naturellement favorable à toute mesure visant à augmenter les dotations en crédits de fonctionnement pour les lycées qui connaissent des accroissements d'effectifs. Soucieux de promouvoir l'économie locale et les circuits courts, j'encourage également le développement de la restauration locale et durable dans les cantines scolaires.

Je me montre en revanche circonspect, quant au développement du numérique en milieu scolaire. Si les équipements doivent en bien des cas être modernisés et développés, ils ne doivent pas influencer sur les pratiques classiques d'enseignement.

Par ailleurs, le groupe FN-RBM, ayant obtenu la suppression du PAE de la référence au « vivre-ensemble », s'opposera à toute espèce de communautarisme. De ce point de vue, la Région ne saurait favoriser l'enseignement des « langues d'origine », ni financer des voyages définis en fonction de l'origine des élèves, sauf à assumer de les renvoyer à des particularismes que la République, qui ne reconnaît qu'une seule communauté — la communauté nationale —, doit au contraire s'efforcer de transcender.

Alain AVELLO

Commission 5

Transports, mobilité, infrastructures



La commission Transports, mobilité et infrastructures du 25 avril aura été l'occasion, pour le groupe Front national, de réaffirmer quelques principes d'évidence sur nos transports régionaux, en particulier, notre réseau ferroviaire.

Tout d'abord, il m'est apparu que les réticences exprimées par notre formation concernant le projet de Liaisons ferroviaires nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire (LNOBPL) n'influençaient pas pour autant notre vision du débat public lié à ce projet. Nous sommes contre ces liaisons. Mais nous voulons, en toute chose, la démocratie. Or, un débat public réel existe sur cette question, depuis 2014. Il n'intéresse pourtant pas beaucoup. En conséquence, nos décideurs — économiques comme politiques — se

sentent tout-puissants. Nous voudrions donc qu'il puisse se poursuivre, et intéresser davantage. Aussi était-il naturel de voter la poursuite de son financement.

Concernant le contournement des industriels de Donges, la position du FN au conseil régional est connue. Nous sommes pour, ce qui relève du simple bon sens. D'ailleurs, nous appuyions cette démarche dès notre entrée à la CARENE, en 2014.

Par ailleurs, il nous a paru pertinent de confirmer le soutien financier de la Région à la Fête du vélo, et son organisateur, Place au vélo. En effet, cette association s'inscrit dans un travail utile de sensibilisation aux transports doux : cette initiative doit être appuyée.

Jean-Claude BLANCHARD

Commission 6

Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement



La commission sectorielle du 25 avril a examiné huit dossiers.

Nous nous sommes abstenus sur quatre dossiers : développement des territoires, biodiversité, Agenda 21, mesures agro-environnementales, en raison d'un vote global qui ne permet pas de distinguer entre les différentes mesures. Nous constatons que les contrats de territoire s'appuient surtout sur les intercommunalités, et concrétisent l'effacement programmé des communes et départements. Les financements par des fonds européens sont un juste retour des contributions versées par la France, mais actent l'éviction de l'État au profit de l'Union européenne, alors que leur coût de gestion est considérable.

Trois dossiers ont emporté notre adhésion : aide pour les économies d'énergie des particuliers, aide au traitement des déchets dangereux, et la préservation des ressources en eau.

Enfin, nous nous sommes opposés à la proposition « Santé », fourre-tout de mesures positives (prévention de la surdit  chez les jeunes, d veloppement de l' conomie autour des s niors) et de mesures id ologiques : lutte contre les discriminations, actions de pr vention orient es vers l' ducation sexuelle plus que vers la lutte contre les addictions, drogues, alcool, qui touchent notre jeunesse.

Commission 7

Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités



La commission « Culture, Sports, Solidarités, Bénévolat » du 25 avril nous a permis de mettre en lumière l'arnaque de la nouvelle majorité qui se réclame de la « droite des valeurs », mais qui reconduit quasi-intégralement les politiques culturelles idéologiques de la gauche, en particulier dans deux dossiers concernant la culture :

- Arts de la scène : la région subventionne la décadence en votant « globalement » des subventions (1,2 million d'euros) à des compagnies théâtrales qui ne touchent qu'un public de « bobos ». Nous demandons que les « arts de la scène » proposent des spectacles enracinés et représentatifs de nos territoires, qui soient par ailleurs visibles par toute la famille !
- Arts visuels : *Cinépride*, festival du film LGBT. La région a « suspendu » sa subvention en se réfugiant derrière la loi anti-GPA... et non en refusant de cautionner cette dérive malsaine... Notre vote fut négatif, bien entendu.
- Autre dossier dans le cadre des « solidarités », il s'agit de l'autonomie des jeunes : le Pass-contraception, délivré aux mineurs à l'insu de leurs parents. Il a été voté à l'unanimité par la nouvelle majorité y compris par les représentants de « Sens commun », chantres de la Manif pour tous. Nous pensons que les parents doivent être les seuls décideurs pour leurs enfants. La Région, aux frais du contribuable, n'a pas à s'y substituer, alors que dès l'âge de 16 ans, les jeunes peuvent être affiliés à la sécurité sociale, et être pris en charge... par l'État. C'est pourquoi nous avons voté contre.

Seul le Front national propose une politique culturelle populaire et enracinée, contre les dérives idéologiques de la gauche bobo et libertaire, qui ne vivent que de subventions, et auxquelles l'actuelle majorité donne sa bénédiction.

Commission 8

Agriculture, agro-alimentaire, forêts, pêche, mer (fonds européens dédiés)



Comme nous l'avions fait en février dernier, notre groupe a décidé de confirmer le soutien financier de la Région aux initiatives en faveur de la pêche et l'aquaculture dans les Pays de la Loire, au nombre desquelles une aide financière de 166 000 euros au Syndicat mixte pour le développement de l'aquaculture et de la pêche régionales (SMIDAP). Cette structure se veut une interface de bonne qualité entre chercheurs et professionnels, dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture au sens large (marine, comme d'eau douce).

Dans le même ordre, il a paru important à nos élus de pérenniser le soutien régional à l'Association du Grand littoral atlantique (AGLIA). Cette structure originale nous semble fournir, pour une fois, l'exemple d'une mutualisation utile, au service des activités liées aux ressources vivantes et à l'échelle des deux principales régions concernées, les Pays de la Loire et l'Aquitaine-Poitou-Charentes.

Marguerite LUSSAUD — Bruno de LA MORINIÈRE